

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Ascension. — Collecte du 1er août et Ecolier romand. — Vaud: A propos du plan d'études. — Conclusions du rapport de la Commission du plan d'études. — Candidats au C. C. — Postes au concours. — Bibliothèque de l'E. N. — E. N. — S. V. T. M. et R. S. — Exposition. — Tournoi de basketball. — Groupe Freinet vaudois. — Genève: S. G. T. M. — Neuchâtel: Retraite. — Jura bernois: Effectif S. P. J. et présence dans notre journal romand. — Concours de dessin du congrès jurassien. — Dans nos écoles normales. — Examens du diplôme de maître secondaire. — Tenez-vous bien! — Mme Montessori n'est plus. — Communiqué: Courses d'écoles au Rigi.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Ad. Ischer: L'école moderne française. — André Chablocz: Genève prépare un nouveau plan d'études.

Partie corporative

ASCENSION

Le jour de l'Ascension étant férié, la mise en page du journal doit être avancée d'un jour. Les articles devant paraître dans le N° 19 (samedi 24 mai) doivent donc me parvenir au plus tard **demain soir, dimanche 18 mai**. D'avance, merci.

G. W.

COLLECTE DU PREMIER AOUT ET ECOLIER ROMAND

Le Comité suisse de la Fête nationale a décidé que le produit de la vente des cartes et des insignes serait affecté cette année au développement de « l'histoire et de la culture populaire ». Le Comité se propose, à ce titre, d'encourager et de soutenir les œuvres et les publications qui cherchent à développer la jeunesse, et l'**Ecolier Romand** bénéficiera de son aide.

Les membres du corps enseignant qui participent chaque année à la vente des cartes et des insignes et le font avec un dévouement auquel le Comité national rend hommage, sont donc priés de faire cet été un effort tout spécial et de galvaniser le zèle des petits vendeurs qui contribueront directement au développement de « leur journal ».

G. Delay, président S.P.R.

VAUD

A PROPOS DU PLAN D'ÉTUDES

Le Bulletin du 29 mars annonçait une nouvelle entrevue entre le chef du Département d'une part, le comité S. P. V et la commission qui a étudié le projet du Plan d'études d'autre part. Cette entrevue n'a pu avoir lieu; voici pourquoi :

Le 16 avril, comité et commission ont tenu une séance commune dans laquelle fut examinée la proposition de M. Oguey, chef du Département, de discuter le projet avec les membres du comité et de la

commission. Celle-ci cependant a maintenu les conclusions de son rapport et elle a avisé le chef du Département qu'elle était prête à discuter avec lui les dites conclusions.

M. Oguey, en date du 19 avril, a répondu ceci :

« Je considère que cette commission librement nommée par la Société Pédagogique Vaudoise et suffisamment nombreuse et diverse pour pouvoir donner au Département des avis de personnes autorisées, refuse ma proposition du 19 mars d'examiner avec nous le projet du nouveau Plan d'études. Dans ces conditions..., l'entrevue prévue pour le 23 avril prochain, devient inutile. Nous tiendrons compte dans la mesure où nous l'estimerons justifié, à la fin de nos consultations, des remarques du rapport de la commission. »

Les délégués S. P. V., convoqués en séance le 3 mai, ont été mis au courant de cette situation. Ils ont entendu la lecture du rapport de la commission et approuvé ses conclusions. Le comité s'est ensuite exprimé en ces termes dans une lettre adressée au chef du Département :

Cette assemblée « a regretté que la commision n'ait pu procéder, comme elle le proposait, à la consultation du corps enseignant vaudois au sujet de ce projet de plan d'études. »

Ainsi donc, le corps enseignant ne serait pas appelé à collaborer directement au nouveau plan d'études.

Le Comité.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES

La commission nommée par l'Assemblée des délégués S. P. V. n'a pu se livrer à une étude approfondie du projet, vu le délai très court qui lui était accordé. Elle a dû se borner à signaler simplement ce qui lui paraissait insuffisant et à présenter quelques suggestions.

Son rapport « qui ne saurait en aucun cas être l'expression d'une consultation du corps enseignant vaudois dans son ensemble, se termine par les conclusions suivantes » :

« La commission espère que les réflexions qu'elle présente convaincront notre Département de la nécessité de consulter le corps enseignant dans son ensemble, afin d'établir un plan d'études qui tienne compte des préoccupations de ceux qui seront appelés à l'appliquer. »

De plus, le corps enseignant vaudois ne comprendrait pas — parce qu'il ne croit pas avoir démerité — que l'autorité cantonale méprise ses avis. Il ne manquerait pas de voir dans cette manière de faire une offense à sa conscience professionnelle.

Dans toutes les communautés de travail de notre pays, s'établissent des habitudes de collaboration entre ceux qui dirigent et ceux qui sont chargés de la réalisation. Pourquoi en serait-il autrement lorsqu'ils s'agit des éducateurs de notre jeunesse ?

Si, comme l'affirme le préambule du programme de civisme, « Dans notre démocratie le peuple participe de façon vraiment active aux actes du gouvernement », à plus forte raison ceux qui enseignent devraient-ils participer au gouvernement de l'école.

En conséquence, la commission demande que le délai d'étude soit prolongé d'une année afin de permettre une consultation de l'ensemble du corps enseignant vaudois pour que ce dernier ne soit pas contraint de mettre servilement en pratique un programme de travail à l'élaboration duquel il n'aurait pas collaboré. Car le corps enseignant n'a jamais considéré que les brèves et fragmentaires enquêtes réalisées lors de quelques conférences officielles (il y a 2, 3, 4 ans et même plus) constituaient une consultation définitive. »

M. C.

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

Deux membres du C. C., la secrétaire et le bulletinier, arrivent au terme de leur mandat au 31 janvier 1953. Les sections voudront bien penser au remplacement de nos deux collaborateurs.

Le Comité.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 28 mai.

Instituteur primaire supérieur : **Rossinière**.

Instituteurs primaires : **Corbeyrier** (entrée en fonctions : 1er août 1952) — **Essertes** — **Oleyres**.

Institutrice primaire : **Sainte-Croix** (Village).

Institutrice semi-enfantine : **Oleyres**.

Maîtresse ménagère : **Pailly**.

Maîtresses de travaux à l'aiguille : **Mutrux** — **Pully** (Les Monts).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NORMALE

La bibliothèque sera fermée samedi 24 mai. Par contre, elle sera ouverte de 14 à 16 heures samedi 31 mai, puis les 14 et 28 juin. Dès la rentrée de septembre, la bibliothèque sera de nouveau ouverte le deuxième et le quatrième samedi du mois.

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Section des institutrices enfantines

Il y aura des examens d'admission pour cette section en 1953.

Le Directeur.

S.V. T. M. ET R. S.

Nous rappelons les cours de confection de matériel pour l'enseignement intuitif du calcul, au Collège de la Croix-d'Ouchy, les samedis 31 mai pour le degré inf. et 7 juin pour le degré interm.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 21 mai auprès de G. Conne, Plaisante 1, Lausanne. Tél. 23 05 25.

EXPOSITION

John Leyvraz (auteur des illustrations des manuels de grammaire Martin et Aubert) expose à la Galerie des Arts et Lettres, à Vevey, Quai Perdonnet 22, du 3 au 18 mai. Ouvert de 10 h. à 12 h., de 14 h. 30 à 19 h, les jeudi et samedi soir de 20 h. à 22 h. 30.

TOURNOI DE BASKETBALL

Voici le complément d'information pour le tournoi de Genève du 24 mai, dès 13 h. 15.

Par beau temps, les matches se dérouleront au jardin des Crosettes, derrière la gare (5 minutes à pied).

En cas de pluie, ils auront lieu à l'école du Mail, rue du Vieux-Billard. Prendre le tram 1 (Ceinture) jusqu'à la place du Cirque ; de là à pied par l'av. du Mail, et la seconde rue à droite.

Si le temps est indécis, téléphoner à Jean Eigenmann : 8 96 71.

Dans l'intérêt de tous, les équipes sont priées de rejoindre au plus vite les emplacements de jeu (oui, Gueissaz, et pas de menaces !).

Bon voyage, et à bientôt.

J. E.

GROUPE FREINET VAUDOIS

Pour la troisième fois depuis sa fondation, le groupe Freinet vaudois s'est réuni, samedi 15 mars, au Foyer du Théâtre, à Lausanne. La participation des collègues y fut réjouissante ; elle augmente à chaque séance. Chacun vient dans un esprit d'entraide apporter ses réalisations, parler de ses expériences.

Des équipes avaient été chargées de préparer divers travaux de documentation : il y a du travail réalisé et d'aucuns y auront glané quelques possibilités qui leur feront entrevoir avec le sourire la nouvelle année qui déjà s'annonce.

Se familiariser avec les techniques Freinet, présenter des travaux, préparer la venue prochaine de Freinet en Suisse romande, voilà ce que sont nos préoccupations. Une commission chargée d'étudier les travaux réalisés a été formée : son but est de les faire expérimenter, critiquer par des collègues et de les divulguer par la suite.

La prochaine assemblée est prévue pour le samedi 24 mai, à 14 h. 30, au Foyer du Théâtre. Qu'on se le dise !

R.



GENÈVE

S. G. T. M.

Tous les amateurs de **trains électriques** — qui ne l'est pas ? — auront l'occasion, lundi, de voir jouer nos C.F.F.... à l'échelle 1 : 1.

Pour cette visite de Cornavin, avec sa toute nouvelle centrale des commandes, rendez-vous lundi 19 mai, à 17 heures, dans le grand hall d'entrée.

J.L. Loutan.

NEUCHATEL

RETRAITE

Une institutrice de valeur vient de quitter nos rangs : Mlle Marguerite Bosserdet, maîtresse d'une classe expérimentale à l'Ecole normale.

Sa formation pédagogique à l'Institut Rousseau, des études universitaires, ses qualités professionnelles et sa personnalité même l'avaient conduite à ce poste d'honneur. Elle aimait les enfants sans faiblesse, s'inspirant d'une psychologie sûre, de principes longuement mûris et tenaces. Avec cela, dépouillée de tout orgueil, ce mal si néfaste aux pédagogues. Sa classe vivait ainsi dans une ambiance dépourvue d'artifices, saine, calme, c'est-à-dire dans les conditions les plus propres à permettre un travail fécond.

Pendant 47 ans, des centaines d'enfants ont bénéficié de cela ! Que Mlle Bosserdet en soit respectueusement félicitée et remerciée ! Qu'elle puisse jouir maintenant d'un long et bienfaisant repos !

W. G.

JURA BERNOIS

EFFECTIF S. P. J.

ET PRÉSENCE DANS NOTRE JOURNAL ROMAND

612 membres ! Soit un peu plus du cinquième de l'effectif total de la S. P. R. Ce n'est pas si mal que cela, et notre section jurassienne vient après celle de nos collègues vaudois... Ne mettons pourtant pas « deux cols » ! Il y a un mais...

La « prose » jurassienne n'est certainement pas proportionnelle à la fraction précitée. La partie pédagogique nous est largement ouverte, et nous l'utilisons assez peu. Le « coin du praticien » a même été proposé par les Jurassiens, après que notre rédacteur Chaboz l'eût appelé de tous ses vœux. Chaque collègue peut faire paraître dans la partie pratique des exercices, des fiches, des centres d'intérêt, diverses propositions et expériences, ses heures et malheurs. On cherche, on cherche toujours...

Et après coup, on entend force critiques, sur lesquelles il faudra bien un jour revenir pour leur faire le sort qu'elles méritent !

Nos amis romands souhaitent une présence jurassienne. Le Jura est en plein dans le « bain » d'une saine évolution scolaire ; notre prochain Congrès de Delémont en est la preuve. Pourquoi garder pour nous nos préoccupations, nos essais, nos espoirs ? Le rôle du correspondant est de renseigner la S.P.R. sur ce qui se passe dans notre section jurassienne en général et dans nos sections de district en particulier. Cela dépend du Bulletin. Les sujets pédagogiques, les questions pratiques, les propos et idées qui « hantent » jour et nuit les collègues expérimentés, les chercheurs, les forts et les purs (!), tout cela regarde chacun et chacune, de Boncourt à Boujean et de Vermes aux Convers. Cela dépend de l'« Educateur ». Qu'est-ce qu'on attend ?

CONCOURS DE DESSIN DU CONGRÈS JURASSIEN

Sujet : La construction d'une maison.

Format : A 3, 297/420 mm.

Procédés : Toutes les techniques sont admises.

Inscriptions : Nom, prénom, année scolaire, adresse, au verso.

Délai : 31 juillet 1952.

Condition particulière : Un seul dessin par élève.

Une dizaine de classes ont envoyé leurs travaux actuellement. C'est donc encore possible — et c'est le bon moment au début d'une nouvelle année scolaire — de participer à ce concours doté d'une somme de 200 fr. pour récompenser les jeunes artistes. Qu'on se le dise ! Qu'est-ce qu'on attend ?

DANS NOS ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet aux écoles normales de Porrentruy et Delémont se sont terminés mercredi 2 avril. Une volée d'instituteurs et d'institutrices va entrer dans la carrière, au moment où l'on a particulièrement besoin de ces jeunes forces. Les effectifs des classes ont tendance à baisser — on ne voit plus guère de classes de 40 et 50 élèves — et la nouvelle loi sur l'école primaire favorise cette réforme de l'enseignement. D'autre part, il faudra créer de nouvelles classes, lorsque le contingent des nouveaux élèves sera normal, soit dès 1953 ; cette année, les trois quarts seulement du contingent sont entrés en classe, par suite de la nouvelle détermination de l'âge d'entrée : 6 ans au 31 décembre.

La Commission des examens de brevet s'est déclarée, en général, satisfaite du résultat des épreuves. Par l'organe de son président, M. Reusser (remplacé à Porrentruy, pour cause de deuil, par M. Baumgartner, maire de Bienne), elle a adressé des vœux chaleureux à cette phalange de jeunes maîtres et maîtresses, dont voici la liste :

Institutrices : Mlles Lucette Bandelier, Sornetan ; Liliane Barbezat, Bielle ; Arlette Delisle, Bielle ; Huguette Droz, Orvin ; Lucy Emery, Tramelan ; Josiane Etique, Porrentruy ; Germaine Hering, Moutier ; Marie-Thérèse Lovis, Delémont ; Louise Luthert, Saint-Imier ; Suzèle Monnier, Bielle ; Jacqueline Morel, Saint-Imier ; Josette Riva, Moutier ; Gisèle Staüble, Courrendlin ; Marcelle Widmer, Moutier.

Instituteurs : MM. Brahier Francis, Beurnevésin ; Cordey Pierre, Delémont ; Gerber Willy, Reconvillier ; Haeberli Raymond, Reconvillier ; Musy Jean-Pierre, Bévilard ; Oeuvray Denis, Moutier ; Petignat André, Les Cerlatez ; Serquet Jean-Claude, Court ; Chapatte Jacques, Courfaivre ; Negri Maxime, Les Genevez.

Nos bons vœux les accompagnent !

EXAMENS DU DIPLOME DE MAITRE SECONDAIRE

Ils viennent d'avoir lieu, du 5 au 8 mai, à Porrentruy. En voici les résultats :

Brevet littéraire complet : MM. Beuchat Reymond, Bonfol, pour le français, Vallemand, l'histoire, la géographie, la gymnastique, la

pédagogie et leçon d'épreuve ; Montavon Germain, Porrentruy, pour les mêmes branches, la géographie étant remplacée par le latin.

Examen théorique dans les branches littéraires : MM. Gerber Harry, St-Imier ; Junod Blaise, Delémont ; Moeschler Serge, Tavannes, et Richon Georges, Court ; Mlle Jeannette Terrier, Courgenay.

Examen de gymnastique : M. Michel Jean, Reconvilier.

A tous ces collègues du degré moyen, nos félicitations et vœux !

TENEZ-VOUS BIEN !

Au cours de sa session de mai, le Grand Conseil bernois sera appelé à accepter un décret prévoyant une allocation de cherté pour 1952. Que les dieux du Parlement nous soient propices, afin que nous puissions bientôt publier cette bonne nouvelle !

Remarquons en passant que la presse jurassienne a déjà publié les détails complets de ce projet de décret. Comme cela arrive toujours, nous en sommes les derniers renseignés ! (Nous, c'est le corps enseignant !)

Mme MONTESSORI N'EST PLUS

Celle qui consacra sa vie entière à l'éducation des enfants difficiles et mit au point des techniques ad hoc vient de mourir à l'âge de 82 ans.

Collègues jurassiens, accordons-lui une pensée émue de reconnaissance. Est-ce trop demander ?

H. R.



COMMUNIQUÉ

COURSES D'ECOLES AU RIGI

A la demande du Secrétariat central de l'« Ecu d'or » des Ligues suisses pour le Patrimoine national et la Protection de la Nature, l'année dernière, les directions des deux Chemins de fer du Rigi se sont déclarées disposées à accorder en 1952 aux écoles de tout le pays une réduction sensible des tarifs scolaires en vigueur. Cette faveur devait permettre aux enfants qui avaient collaboré à la vente des médailles de chocolat, ainsi qu'à leurs camarades, de se rendre compte sur place de l'œuvre entreprise pour aménager le sommet du Rigi avec les fonds recueillis grâce à leur concours.

Les contrats relatifs aux travaux en question n'ont cependant été mis au point que ce printemps, de sorte que l'aménagement prévu ne sera réalisé que l'année prochaine. Le « Heimatschutz » et la Ligue pour la Protection de la Nature ont donc estimé préférable de reporter à 1953 les facilités promises aux écoles, et les deux chemins de fer du Rigi ont bien voulu accepter cette solution. Le moment venu, toutes précisions utiles seront portées par la presse professionnelle à la connaissance des intéressés.

Partie pédagogique

L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE (suite)

Quelques observations

L'autonomie des écoliers

L'exemple même du Pioulier montre qu'une collectivité d'enfants, quand elle n'est pas très homogène, a fortiori quand elle est soumise à des influences divergentes (conflit Freinet-Flamand), se désorganise en l'absence d'un aîné responsable. Le cas de cette classe du Jura bernois qui a travaillé quelques jours en l'absence du maître, reste une brillante exception.

Il va de soi qu'après une période anarchique, toute communauté enfantine se reconstitue (voir A. Ferrière : « Maisons d'enfants de l'après-guerre »). Mais ce ne sont plus là des expériences scolaires.

Le plan de travail

L'individualisation, si elle n'est pas organisée, restera sporadique, accidentelle, inopérante. Cette constatation a conduit Freinet à l'établissement des « Plans de travail » : formule imprimée, remplie le lundi matin par chaque enfant. Elle détermine les consignes de la semaine dans chacune des disciplines individualisées. On y trouvera le renvoi aux fiches d'arithmétique, aux exercices de grammaire, le sujet des recherches fixées pour les sciences naturelles, l'histoire, la géographie, ainsi que le sujet des conférences personnelles du samedi. Il y a donc, comme dans l'école decrolyenne, une part de drill, de « progression » systématique qui, ici, est individuelle.

Le texte libre, issu de la correspondance interscolaire ou de l'intérêt accidentel est, lui, à l'origine des complexes d'intérêt qui forment la part collective et d'équipe du travail de la semaine. Ces complexes ne laissent, en général, aux travaux fixés par le plan de travail, qu'une place mesurée.

Les plans de travail sont affichés ; et pendant la semaine, chaque fois qu'un gosse a repris son travail individuel et l'a avancé, il biffe les travaux exécutés. De cette façon le maître peut, n'importe quand, se rendre compte du rythme de chacun, de la besogne faite, de celle qui reste à faire. Il y a, dans cette innovation de l'Ecole moderne française, une idée intéressante.

Quel rendement n'obtiendrait-on pas dans nos classes à plusieurs ordres où le maître ne peut continuellement s'occuper de chacun, si les élèves n'étaient jamais sans travail, mais attelés à une besogne précise, individuelle, affichée, contrôlable !

Quel avantage aussi, si dans nos classes à un seul ordre, les bien doués, ces autres sacrifiés de l'enseignement collectif, pouvaient, chaque fois qu'ils ont terminé leur travail horaire, se mettre également à une belle tâche de développement !

Activités qui dépendent du plan de travail

En sciences naturelles, au Pioulier, d'abord l'observation, appuyée sur le dessin... « Tout ce qu'on voit, on le dessine ! », me disait un élève. Ensuite, seulement ensuite, le livre qui confirmara ou infirmera l'obser-

vation personnelle et qui apportera la généralisation. Méthode qui me paraît, en tous points, excellente.

En histoire et en géographie, « fresques de départ » sous forme d'une brillante introduction du maître; puis travail personnel ! Pour les conférences, propositions et suggestions du maître, puis travail personnel ! Dans tous ces cas, théoriquement, la méthode est bonne, parce que l'enfant travaille selon les procédés de l'adulte : il cherche des documents, s'en entoure, les lit, met en évidence les passages essentiels, élaboré ainsi son propre travail. Les documents classés, en particulier les brochures B.T. (qui, de plus en plus, judicieuse orientation voulue par Freinet, s'adressent directement aux enfants) lui sont d'un grand secours.

Mais, pratiquement, quelques inconvénients :

Les aînés n'échappent pas toujours au danger de la compilation, de la copie ou de la source unique. A moins que, comme c'est le cas au Pioulier, ils soient bien entraînés à ce travail difficile.

Quant aux cadets, qui lisent encore mal, qui ne comprennent que vaguement les textes, leur niveau mental est certainement trop faible pour la tâche qu'on réclame d'eux.

Une remarque d'ordre général, que je répète : les partisans de l'Ecole moderne française, comme les decrolyens, ne sont guère effleurés par le souci que nous avons de toujours tenir compte de la maturation de l'enfant.

J'y pensais à nouveau le matin où Freinet, après avoir brossé en un quart d'heure, et avec quelle virtuosité, une fresque de départ qui allait de l'Egypte... à Richelieu, renvoya les gosses à leur travail personnel : « Vous devez savoir toute l'histoire. Vous m'avez écouté, vous regarderez dans votre livre et vous la saurez toute. Et vous avez le fichier et les documents. Et allez ! » (A noter que le fichier est dans un désordre lamentable.)

Quelle responsabilité laissée à l'enfant ! Quelle confiance en ses pouvoirs ! Je ne saurais souscrire à une méthode qui, au point de vue psychologique, est si dangereuse, si opposée à notre constante préoccupation : « L'enfant doit comprendre ce qu'il apprend ». Et pourtant, les beaux résultats obtenus par les élèves de Freinet au certificat d'études attestent que ce procédé, dans sa classe, réussit¹.

Les complexes d'intérêt. — Il y a quelques années, lors d'une conférence donnée à La Chaux-de-Fonds, Freinet racontait l'histoire d'une institutrice qui, un soir de novembre, entendant le vent hurler, avait préparé son programme du lendemain en fonction de la neige. Elle ne s'était pas trompée puisque le lendemain le sol était blanc ! Mais son centre d'intérêt avait avorté au départ parce que, en même temps que la neige, les Bohémiens étaient apparus au village. Pour les enfants, intérêt combien plus puissant que la neige !!

¹ M. Delchet, inspecteur à Lyon convient qu'en France on néglige par trop la maturation et qu'on enseigne sans soucis de l'âge mental. Mais il déplore notre trop grande prudence. « Les enfants sont individuellement très variables; il est dangereux d'appliquer à l'enseignement public les chiffres tirés des expériences de Piaget. Les bien doués n'ont plus leur compte si on se tient à la lettre à la notion d'âge mental moyen de la collectivité enfantine. »

Le conférencier voulait par là montrer la difficulté qu'il y a à prévoir les intérêts des enfants, fût-ce au jour le jour.

Est-ce à dire que le texte libre du jour échappe à cette critique ? J'ai assisté à ce sujet, au Pioulier, à un incident bien caractéristique.

... Ce matin-là, enfin, il faisait beau. L'éclatante lumière du midi enveloppait les collines. Là-bas, la mer scintillait.

Aussi, un texte sur le printemps naît-il, spontanément : « Le soleil baigne de ses clairs rayons la nature renaissante, etc... »

Hélas, ce n'était qu'une éclaircie. Le temps changea avec une rapidité toute méditerranéenne. Et l'heure d'après, alors que l'exploitation du texte battait son plein, il pleuvait... il pleuvait...

N'exagérons rien. Recherchons, pour tout travail scolaire, la meilleure motivation possible et ce, sans principes trop rigides. Freinet le sait bien qui réussit à éveiller, quand il veut, par le détour de la correspondance interscolaire, l'intérêt de la classe pour une question très précise.

D'ailleurs l'intérêt de la classe c'est, au mieux, l'intérêt des deux tiers ou des trois quarts des enfants ! La réalité : trente gosses qui n'ont pas tous les mêmes intérêts au même moment. Et, pour certains, presque jamais d'intérêts profonds mais des flubies passagères...

Le mérite des centres d'intérêt demeure. Ils économisent les mises en train, ils évitent la dispersion, ils favorisent le travail en profondeur, ils fondent l'activité de la classe sur le réel ; enfin ils répondent tout aussi bien à la logique adulte (synthèse) qu'à la logique enfantine (globalisation).

Le texte libre. — Au Pioulier, internat, il naît en classe. Dans une école publique il serait apporté de la maison. Comme Cousinet l'a fait remarquer il ne reflète pas le milieu réel, notre milieu à nous, mais le milieu naturel de l'enfant, son univers discontinu et changeant. D'où la place exagérée que tiennent, dans les journaux d'enfants, le fait divers, l'anecdote plus ou moins plaisante.

Un exemple : J'avais apporté de Suisse une belle série de clichés sur la flore alpine. Je les avais présentés aux enfants à l'aide du projecteur de l'institut, à vrai dire assez médiocre. Je me flattais de retrouver, le lendemain, dans quelques-uns des textes libres, trace de cet événement particulier. Hélas aucun n'en faisait mention. Par contre, les paquets reçus de la maison, les souvenirs personnels des vacances, les farces de la vie d'internat, les projets et les réalisations des enfants y tenaient une grande place.

Cet exemple me paraît illustrer les limites du milieu naturel de l'enfant. A moins qu'il ne prouve tout simplement que, mauvais éducateur, je n'avais pas su la veille éveiller leur attention.

Choix du texte à imprimer. — J'étais curieux de voir comment ce choix qui m'a souvent laissé rêveur dans nos classes Freinet (il résulte d'un vote, tient assez rarement compte, à moins que le maître ne s'en mêle, des qualités intrinsèques du texte mais met en vedette les meilleurs intellectuels, objets d'admiration du groupe, d'où, dans les journaux scolaires, constamment les mêmes noms) se faisait au Pioulier.

La formule, à Vence, est la même et le problème reste entier.

Correspondance interscolaire. — Que tous ceux qui doutent de la correspondance interscolaire aient comme moi la chance d'assister, à l'Ecole Freinet, au dépouillement et à la lecture des nouvelles des correspondants ! Ils seraient convaincus du puissant intérêt de ce procédé qui rallie, sans exception, les faveurs de tout le groupe enfantin.

On en profite pour faire lire les petits. « Moi aussi, je veux savoir ce que mon correspondant m'a écrit ! » Et, aidés par les grands, voilà nos bambins lancés dans la lecture globale. Globale pure, pour autant que j'en ai pu juger, et qui ne s'embarrasse d'aucune méthodologie ; les enfants apprennent à lire par imitation, comme autrefois ils ont appris à parler. Nous avons déjà vu chez les decrolyens cette quasi absence de méthode, cet apprentissage naturel. Chez Freinet c'est mieux encore, la motivation est plus profonde.

On va répondre aux correspondants. Il s'agit de les intéresser, de leur donner une haute idée de la force de la classe en rédaction et en orthographe. Là aussi le moteur est puissant et Pierre Bovet a pu dire de Freinet qu'il est le seul à avoir réussi à rendre l'orthographe intéressante.

(Signalons d'ailleurs que Freinet a imaginé un ingénieux moyen, celui d'imprimer certains textes en autant d'exemplaires que la classe correspondante compte d'élèves afin de motiver dans cette classe-là des exercices d'orthographe, de grammaire, de vocabulaire qui, tirés d'un manuel, resteraient froids et formels).

Vue sous l'angle des rapports humains la correspondance interscolaire est, pour notre grande voisine, la France, un magnifique instrument, un gage de fraternité entre les enfants des différents départements et même des colonies. Les échanges internationaux qu'elle fait naître sont également riches en promesses : c'est avec émotion que j'ai entendu au Pioulier la lecture de deux journaux scolaires romands : « En avant » d'Evilard et celui d'une 6ème filles de La Chaux-de-Fonds.

A suivre.

Ad. Ischer.

GENÈVE PRÉPARE UN NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES

Un exemplaire du projet de plan d'études genevois établi par les inspecteurs nous est parvenu et nous en avons pris connaissance avec un vif intérêt. Loin de nous l'idée de commenter et de juger le travail ainsi préparé ; nous nous bornerons à signaler ici ce qui nous paraît plus particulièrement intéressant dans les 113 pages dactylographiées de cette brochure.

Remarquons pour commencer le groupement des programmes de l'école enfantine et de la 1re année primaire, groupement qui doit faciliter, semble-t-il, la transition toujours difficile entre ces deux degrés scolaires.

De même une liaison est réalisée étroitement entre les classes de 8e et de 9e, divisées chacune en classes A et B, les classes A pour les élèves qui se destinent en général au commerce ou au collège moderne,

et les classes B pour les élèves qui se destinent en général à l'artisanat et à l'industrie. Soulignons que la 9e ajoute au programme d'histoire suisse quelques sujets essentiels de l'histoire générale du XIXe siècle, si nécessaires à la compréhension des événements actuels.

On remarque une différence dans les programmes et la répartition des heures des classes urbaines et des classes rurales. A noter dans les classes rurales de fin de scolarité les cours spéciaux donnés par des personnes compétentes : arboriculture fruitière (8 leçons de 2 h.), culture maraîchère (7 leçons de 2 h.), viticulture (5 leçons de 2 h.), apiculture (5 leçons de 2 h.), zootechnie (5 leçons de 2 h.), aviculture et cuniculture (5 leçons de 2 h. pour les filles).

Une leçon hebdomadaire de rythmique, donnée par des spécialistes diplômés de l'Institut Dalcroze, est prévue dans les 4e et 5e classes, non pas comme une préparation au solfège, mais bien comme un complément à l'éducation musicale et à l'éducation corporelle.

Une nomenclature de géographie limite à l'essentiel, dans chaque degré, les noms propres à confier à la mémoire des enfants.

Le programme de l'enseignement du français comporte entre autres : l'étude systématique de l'orthographe d'usage, l'apprentissage de la lecture : a) par la méthode phonétique ; b) par la méthode globale ; d'abondants exemples de sujets de composition correspondent à chaque année.

Ce plan d'étude n'est qu'un projet, comme le dit clairement l'introduction : *La présente brochure a un caractère provisoire. Elle constituera une base de travail permettant au Département d'élaborer, en collaboration avec le corps enseignant, un programme d'enseignement qui tiendra compte des exigences actuelles et constatations faites depuis 1942.*

En septembre 1951, chaque membre du corps enseignant genevois a reçu un exemplaire de la brochure. Le plan d'études définitif sera mis au point par une commission formée de représentants du Département et des délégués des associations. Cette commission commencera ses travaux probablement cet automne. Elle aura à examiner :

1. Les réponses à un questionnaire individuel que le Département aura fait parvenir à tous les membres du corps enseignant qui auront utilisé le plan provisoire pendant l'année scolaire 1951-52.
2. Les résultats d'une enquête faite par l'Union des Instituteurs auprès de la population genevoise.

Nous félicitons nos collègues genevois d'avoir inspiré assez d'estime à leur autorité scolaire cantonale pour qu'elle ait spontanément sollicité les avis de chacun des membres du corps enseignant. Bien supérieure à la consultation confidentielle de quelques collègues dûment choisis, cette manière de faire du Département genevois témoigne d'un authentique respect pour l'effort de tous ceux qui essaient de rendre concrètes et vivantes les intentions des programmes scolaires.

André Chablop.

Cherchez-vous un but
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

BRIENZER ROTHORN

Altitude 2349 m.

entre Interlaken et Meiringen (Brünig, Grimsel, Susten). Chemin de fer à crémaillère, Kulmhôtel et sentier alpestre Rothorn - Brünig.

L'excursion favorite si intéressante

Ecoles et sociétés jouissent de prix spéciaux pour le chemin de fer et l'hôtel
Demandez prospectus et panorama

UN AUTRE
« CHEZ SOI »

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES
BEIGNETS AU FROMAGE
RESTAURATION ET VINS
CONNUS AU LOIN

Tél. 2363 63 R. Hottinger



SALLES POUR SOCIÉTÉS ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Cazillon

S. à. r. l.

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

SPORTHOTEL WILDSTRUBEL-COL DE LA GEMMI (2322 m.)

Le Col sera très probablement ouvert pour les fêtes de Pentecôte. Prix spéciaux pour écoles, sociétés. Prospectus avec les prix à votre disposition.

Famille Léon de Villa

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL 1680 m. Hôtel des Diablons

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.

CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages — Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces — Menus à prix modérés.

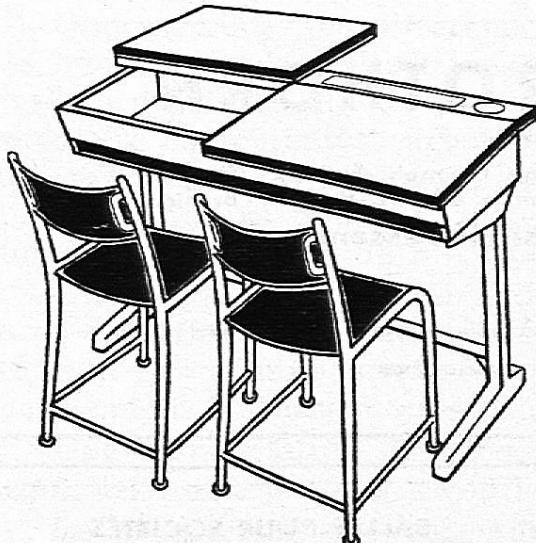
Direction : M. Haldi

Tél. (027) 5 51 23

Mobilier scolaire



... et ce qu'en pensent les commissions scolaires :



« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et très solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

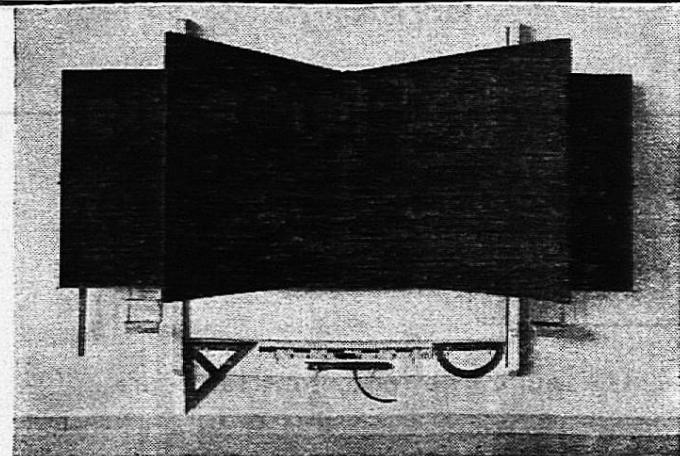
Bigler, Spichiger & Cie S.A. Biglen (Berne)
Tél. (031) 68 62 21

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX





Hunziker Söhne

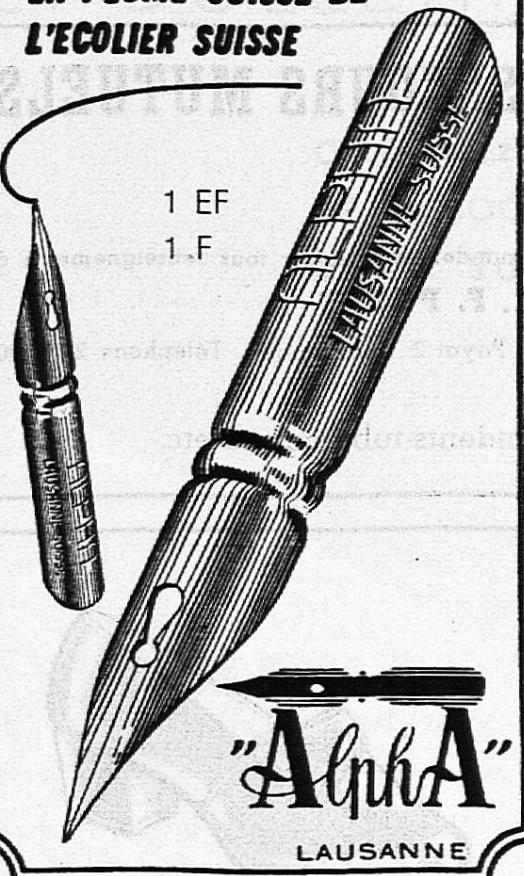
THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)
vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

**LA PLUME SUISSE DE
L'ÉCOLIER SUISSE**



1 EF
1 F

Doublez l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

Service rapide et soigné !

Prix avantageux !

Teintureries Morat Lyonnaise Réunies s.à.

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier

(Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne

Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville
(carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel

Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Quelle joie,
un voyage d'école

dans

les nouvelles voitures

du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAY

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Chemins de fer Montreux-Oberland Bernois et des Rochers de Naye

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Chemin de fer et automobile postale

*La
combinaison
idéale
pour
les
courses
d'écoles*

Renseignements et projets d'itinéraires avec prix par le service des automobiles PTT, à Berne

CABANE-RESTAURANT **BARBERINE**

sur Châtelard (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur la paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed GROSS, propriétaire,
Le Tretient.

Tour de Gourze

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes ; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (Prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Yve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex s/Cully

FRINVILIER PRÈS DE BIENNE

Restaurant des Gorges du Taubenloch

Maison bien organisée pour recevoir des écoliers de passage. Grand jardin, pique-nique autorisé.

L. Queloz-Wälti



Un
but idéal de
course d'école

La Barilette
La Dôle
en télé-siège

Prix spéciaux
pour écoles
et sociétés

Restaurant à
la station supérieure

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

Nyon-St-Cergue-
Morez

Tél. 9 53 37
Nyon

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

ZINAL 1680 m. Hôtel des Diablons

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL.

CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

*Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée — Raclettes — Potages
— Assiettes garnies chaudes et froides — Pâtisserie — Glaces —
Menus à prix modérés.*

Direction : M. Haldi

Tél. (027) 5 51 23